

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Anthropologie et ethnologie

Université de Strasbourg



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) :

Présentation de la formation

La mention de master *Anthropologie et ethnologie* est une des treize mentions de l'offre en sciences humaines et sociales de l'université de Strasbourg. Ses objectifs s'inscrivent dans les grandes orientations définies par ce champ : elle vise à préparer à un ensemble de métiers ou à la poursuite d'études qui mobilisent les ressources de l'anthropologie et de disciplines connexes.

La mention est organisée en deux années. La première année de master (M1) est structurée autour d'une seule spécialité intitulée *Anthropologie sociale et culturelle* (ASC). En deuxième année de master (M2), deux spécialités sont offertes : *Anthropologie sociale et culturelle* et *Muséologie : patrimoines immatériels et collections*. La première spécialité a vocation à préparer aux métiers de la recherche de manière principale, la seconde est davantage professionnalisante. La formation prépare aux métiers de la médiation sociale et culturelle, aux métiers de la formation, aux professions du secteur social ou encore de métiers de chargés d'études dans différentes configurations institutionnelles.

Analyse

Objectifs

Cette partie du bilan est très prolifique, au risque toutefois d'apparaître décousue. Il est parfois difficile de se retrouver dans la masse d'éléments apportés qui sont par ailleurs souvent peu explicités. Le dossier met en effet l'accent sur l'acquisition de compétences transversales communes indiquées dans le dossier champ : esprit critique, capacité à mener une enquête, capacité à rédiger des documents scientifiques sur la base de connaissances théoriques et méthodologiques propres à l'anthropologie, à l'ethnologie, à leur articulation y compris avec d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (notamment démographie, archéologie et sociologie).

Les objectifs d'enseignement ainsi que les compétences sont listés de manière détaillée dans le bilan. Vu le nombre important de connaissances et de compétences requises (notamment pour le M2 ASC), leur présentation gagnerait à être plus synthétique, structurée et hiérarchisée. La répétition de certains items d'un niveau à l'autre (notamment entre le M1 et le M2 ASC) fait perdre de vue la dynamique de progression et la logique d'acquisition des compétences propres à chaque année.

Au-delà de la poursuite d'études en doctorat qui semble être la suite principale du M2 ASC, les débouchés de la spécialité couvrent un large spectre de contextes professionnels (entreprises privées, journalisme, médiation culturelle, institutions locales, organisations internationales, organisations non gouvernementales -ONG). Les métiers associés ne sont toutefois pas systématiquement précisés. Un certain nombre d'horizons professionnels mentionnés sont dépendants d'un double cursus mêlant le M2 ASC. Toutefois, les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont clairement remplies et documentées.

La spécialité *Muséologie*: patrimoines immatériels et collections décline, à partir du cadre théorique et méthodologique général de l'anthropologie et de l'ethnologie ainsi que des techniques ethnographiques, un ensemble de connaissances spécifiques incluant notamment le renouvellement des savoirs et le rapport aux publics. Le M2 est porté par une logique dominante de professionnalisation aboutissant à des métiers relevant de la médiation culturelle, du patrimoine, de la culture au sein de collectivités locales, d'institutions muséales, ou encore d'ONG, mais aussi à des concours de la fonction publique (conservateur, attaché de conservation).

Organisation

Depuis 2004, la mention de master *Anthropologie et ethnologie* est une formation structurée autour de deux spécialités de M2, *Anthropologie sociale et culturelle* (ASC) et *Muséologie*: patrimoines immatériels et collections. Chacune dispose d'une architecture propre après une année de M1 commune (tronc commun) dédiée à l'acquisition de compétences et de connaissances générales en anthropologie et en ethnologie à travers une diversité d'approches et de méthodes. Toutefois, au regard de l'usage prégnant de la dénomination « master *Anthropologie sociale et culturelle* » privilégiée dans l'ensemble du dossier, l'intitulé de la mention interroge. L'impression d'une dominante anthropologique est confortée par la présentation du tableau récapitulatif des unités d'enseignement (UE). Elle contredit en partie l'idée d'une structure « en Y » du master décrite dans le rapport. En effet, s'il existe une continuité évidente entre le M1 et le M2 *Muséologie*. Le M2 *Muséologie* semble fonctionner de manière relativement autonome et indépendante. En outre, l'absence d'information concernant les origines des étudiants dans les deux spécialités ne permet pas de comprendre l'économie générale d'entrées et de sorties du master et la nature des articulations qui se jouent entre le M1 et chaque spécialité du M2.

La spécialité ASC est tournée vers la recherche tandis que la spécialité *Muséologie* est tournée vers le monde professionnel. Deux formules de stages sont proposées. Dans la spécialité ASC, le stage est réalisé dans un laboratoire de recherche; dans la spécialité *Muséologie*, au stage en laboratoire s'ajoute la participation à une exposition collective organisée par de la promotion. Les UE de langues étrangères (anglais et allemand) couvrent, de manière exemplaire, trois semestres sur quatre. Les volumes horaires se répartissent comme suit : au semestre 1, 207 heures de cours magistraux (CM) et 58 heures de travaux dirigés (TD); au semestre 2, 210 heures de cours magistraux (CM) et 30 heures de travaux dirigés (TD); au semestre 3, en spécialité ASC, 135 heures de CM et 50 heures de TD soit 185 heures et au semestre 4, un stage et un mémoire à réaliser. Dans la spécialité *Muséologie*, au semestre 3, 294 heures de CM et 70 heures de TD soit 364 heures; au semestre 4, un stage et un mémoire à réaliser. Le volume horaire des deux spécialités est donc très différent, passant quasiment du simple au double sans que cette différence ne soit justifiée ni même commentée dans le dossier. La pluralité des tutorats en M2 mériterait d'être explicitée.

La mutualisation de plusieurs enseignements avec d'autres masters pour diverses disciplines (démographie, égyptologie, etc.) s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire revendiquée comme unique en France sans que l'on puisse vérifier cette assertion. La présentation de cette originalité aurait gagné à être précisée, en particulier pour aider à cerner le caractère unique des articulations disciplinaires, dont certaines, notamment l'anthropologie et la démographie, ont d'autres avatars en France.

Les modules professionnalisants, mutualisés avec le parcours *Ethnologie* de la troisième année de licence (L3) *Sciences sociales*, ne sont obligatoires que pour les étudiants qui viennent d'une autre licence. Pour les autres, des options de cours de sociologie sont proposés. Cette mutualisation avec la L3 est intéressante mais transforme également l'offre d'enseignement professionnalisant pour ceux qui en ont déjà bénéficié en L3. Des contraintes budgétaires plus que des orientations pédagogiques expliquent ces propositions, ce qui rejoint un des arguments centraux (coût des formations) qui soutient le développement des dispositifs de mutualisation des enseignements dans le dossier champ. Toutefois, cette injonction au moindre coût interroge sur l'absence de besoins spécifiques différents de professionnalisation en L3 et en M1.

Un séminaire d'analyse des matériaux ethnographiques, encourage, de manière exemplaire, une pédagogie entre pairs en réunissant des étudiants des différents niveaux de licence, master et doctorat. Toutefois, en dépit du succès qu'il semble rencontrer, on peut regretter son caractère facultatif. On ignore s'il est évalué et on ne comprend pas s'il entre dans le cadre optionnel des UE6 ou s'il s'agit d'une option venant s'ajouter à l'ensemble des UE.

Positionnement dans l'environnement

L'alliance de l'ethnographie, de l'ethnologie, de l'anthropologie et de la muséologie est présentée, à juste titre, comme unique dans la région. Toutefois, l'originalité et la spécificité de la formation au niveau national aurait mérité d'être présentée pour la spécialité ASC. En revanche, la spécialité *Muséologie* apparaît effectivement unique compte tenu du traitement des questions de patrimoine immatériel. Mais de manière générale, l'affirmation de l'attractivité du master à une échelle nationale et internationale pourrait être précisée et s'appuyer sur des éléments tangibles et chiffrés.

Le potentiel d'adossement de la formation à la recherche est majeur compte tenu de son articulation avec deux unités mixtes de recherche (UMR): Dynamiques Européennes (DynamE, UMR 6773) et Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (Sage, UMR 7363). D'autres milieux en lien avec la dimension professionnalisante du master ASC, mineure mais revendiquée dans le dossier, ne sont pas précisés.

L'adossement à des milieux socio-professionnels qui concerne principalement le M2 *Muséologie* est aussi remarquable : Parc naturel des Vosges du Nord, Musée zoologique de Strasbourg, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service régional de l'inventaire, Musée Alsacien. Des conventions ou des intervenants de ces structures assurent les liens entre ces espaces professionnels et la formation. Plusieurs autres institutions accueillent des étudiants en stage (Fonds régional d'Art contemporain d'Alsace, Musée historique d'Haguenau, Musée d'Art contemporain de Erstein, etc.).

On peut également souligner la collaboration, récente, avec la Haute Ecole des Arts du Rhin. La question des partenariats avec d'autres établissements est identifiée comme point à améliorer dans le dossier.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de quatre maîtres de conférences (dont un habilité à diriger des recherches) et de quatre professeurs des universités (dont un émérite). Ces huit enseignants-chercheurs relèvent tous de la section 20 du conseil national des universités (ethnologie, ethnographie, anthropologie sociale et culturelle, anthropologie biologique, préhistoire, archéologie préhistorique, archéologie précolombienne). S'ajoutent à ces membres, 14 chargés de cours de l'institut d'ethnologie de la faculté des sciences sociales (six docteurs, cinq doctorants, un responsable de formation, un attaché de conservation du patrimoine), neuf intervenants d'autres disciplines (mais seuls quatre, parmi ces derniers, sont répertoriés dans le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique) et cinq intervenants extérieurs. Par ailleurs, on compte 12 intervenants professionnels non universitaires, propres au M2 *Muséologie*. Six enseignants-chercheurs de la mention assurent 523 heures d'enseignement, les professionnels assurent 380 heures d'enseignement. Le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique en annexe ne recense toutefois pas tous les membres listés dans le dossier. Il aurait été intéressant de connaître le volume horaire des enseignements par spécialité et par catégorie d'enseignants suivant la typologie choisie dans le rapport. La valeur ajoutée de la diversité de l'équipe pédagogique en termes de couverture d'aires culturelles multiples n'est pas explicitée.

La régularité des réunions (toutes les six semaines) d'une partie de l'équipe pédagogique traduit son engagement soutenu. Il aurait été intéressant d'avoir plus de précisions sur ce type de réunion et son format « resserré ». Les représentants des étudiants sont conviés à une des réunions au second semestre. L'équipe du M2 Muséologie ne se réunit que deux fois par an ce qui est justifié dans le dossier par la disponibilité limitée des intervenants professionnels de la formation. Cet aspect est identifié comme point à améliorer à l'avenir. Il est regrettable que des représentants des étudiants ne soient pas plus fréquemment intégrés aux discussions de l'équipe.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs d'étudiants en première année de master (M1) enregistrent une hausse, passant de 24 à 32 étudiants tandis que les effectifs de deuxième année de master (M2) sont relativement stables (entre 25 et 30) et que ceux de Muséologie augmentent. Toutefois, les chiffres des tableaux récapitulatifs en annexe et ceux commentés ne sont pas les mêmes que ceux indiqués dans le dossier ce qui laisse le lecteur dans une grande incertitude. Les effectifs de M2 ASC varient entre 13 et 18 ; ceux de Muséologie passent de 12 à 16. Les taux de réussite du M1 sont relativement faibles (entre 46 et 48 %) et les taux de réussite du M2 sont extrêmement variables d'une spécialité à l'autre et d'une année à l'autre (M2 ASC : de 39 % à 61 % ; M2 Muséologie : de 83 % à 50 %). Ces résultats auraient mérité d'être commentés.

Le dossier ne donne aucune information sur l'insertion professionnelle des diplômés du M2 ASC et les informations sont très limitées en ce qui concerne le M2 *Muséologie*. Sur les trois dernières années, sept étudiants sont en poste dans des musées ou des structures de gestion culturelle et/ou patrimoniale. De même, il est étonnant de constater une absence de données sur les poursuites d'études, ce qui limite considérablement l'évaluation des effets de la situation privilégiée du master en ce qui concerne l'adossement à la recherche. Le dossier indique que des dispositifs (qui ne sont pas décrits) ont été mis en place mais n'ont pas permis de récolter des données. Cette situation est en partie justifiée dans le dossier par l'effectif réduit de l'équipe administrative de la formation. Une enquête inter-années conduite par un enseignant-chercheur de la formation a été mise en place mais n'a pas encore produit ses résultats. Le rôle de l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPE), pourtant valorisé dans le dossier champ, n'est pas mentionné.

L'absence de données concernant l'insertion professionnelle ainsi que le taux d'échec relativement important des étudiants (en M1) étaient déjà des points faibles relevés dans le cadre de la précédente évaluation. Cette partie du dossier est donc très incomplète. Elle aurait mérité d'être prioritaire compte tenu de la précédente évaluation.

Place de la recherche

L'adossement du master à la recherche est important, notamment dans la spécialité ASC. La formation s'appuie en effet sur les deux importantes unités de recherche citées plus haut, et qui disposent d'une solide stratégie d'accueil et d'inclusion des étudiants du master. La coordination entre la vie de ces laboratoires et la dynamique de fonctionnement du master se traduit concrètement par l'ouverture de nombreuses activités scientifiques aux étudiants. En M2 ASC, un stage en laboratoire validé par un rapport récapitulant et commentant la participation des étudiants aux différentes activités collectives souligne la force du dialogue entre le master et les centres de recherche. Les étudiants peuvent assister à des séminaires de recherche ainsi qu'aux conférences de l'institut d'ethnologie. Un système de bonus, sur lequel on manque de précisions, encourage les étudiants de M2 à présenter des communications dans des journées d'études. Il aurait été intéressant de pouvoir évaluer si d'autres activités du laboratoire, au-delà des séminaires et des évènements scientifiques, sont ouvertes aux étudiants (comme par exemple la possibilité de choisir des sujets de mémoire de M2 en lien avec de grandes enquêtes réalisées par les chercheurs des deux centres de recherche).

De façon générale, on dispose de très peu d'éléments concernant le mémoire de M1 et celui de M2 ASC. Bien que la continuité thématique entre les deux est évoquée, on ne dispose pas de précision sur le tutorat, la soutenance, le jury etc. Enfin on regrette l'absence de données concernant les étudiants ayant poursuivi leurs études en doctorat à l'issue du M2. Elles auraient permis d'évaluer de manière fine la pertinence du dispositif d'adossement de la recherche à la formation et vice versa.

Quant à la spécialité *Muséologie*, bien qu'axée sur le monde professionnel, elle offre des liens avec la recherche. Le M2 *Muséologie* profite de manière inédite d'une collection d'objets ethnographiques africains appartenant à l'université qui donne lieu à la conception d'expositions annuelles. Des projections de films ethnographiques et un concours contribuent à cet adossement à la recherche action.

Place de la professionnalisation

Plusieurs initiatives récentes montrent de réels efforts pour développer et consolider une logique de professionnalisation au sein de la formation dans les deux spécialités. La question de la dimension professionnelle de l'ethnologie a fait l'objet d'un important colloque en 2013. Il s'est traduit dans la formation par la mise en place de modules de cours sur les périmètres professionnels dans lesquels interviennent des professionnels. Il s'agit de modules portant sur les applications professionnelles des disciplines-piliers de la formation qui ont été intégrées à l'unité d'enseignement « Approches du social » en M1. Cette initiative est à saluer. Dans la même logique, la création d'un module d'enseignement original en M1 « Anthropologie et design » mutualisé avec la Haute Ecole des Arts du Rhin implique l'exploration des applications disciplinaires dans des milieux professionnels diversifiés (dans le secteur de la gérontologie notamment). Enfin, le cycle de projection de films ethnographiques (dont on ne connaît hélas pas la fréquence) ouvre un cadre stimulant de dialogue entre milieux académiques et milieux professionnels de l'audio-visuel.

La fiche RNCP de chaque spécialité est claire et complète. La présentation du référentiel d'emploi par grands champs d'activité dans la fiche RNCP du M2 *Muséologie* en particulier offre un supplément de clarté à cet item. Le nombre relativement important de points concernant cette partie dans la fiche RNCP du M2 ASC gagnerait en revanche à être mieux structuré.

Place des projets et des stages

En M2 ASC, la formation prévoit un stage obligatoire dans un laboratoire implanté sur le site du terrain d'enquête en France ou à l'étranger ou dans le laboratoire du directeur de mémoire. Cette souplesse est tout à fait adaptée à la fréquence de terrains d'enquête dans des contextes particulièrement variés dans ce champ disciplinaire. Les objectifs du stage et les attentes concernant le rapport (9 ECTS, european transfer credit system) sont clairement indiqués. Le stage consiste dans la participation des étudiants à la vie scientifique collective (séminaires, conférences, colloques etc.). Un système de bonus en lien avec le nombre de ces participations, est évoqué à plusieurs reprises dans le bilan, mais on manque de précisions sur ses modalités et son fonctionnement. Le rapport de stage réside en une présentation et une analyse critique de ces expériences. La durée du stage en laboratoire est limitée par le quatrième semestre et rythmé par des évènements scientifiques et la réalisation du terrain d'enquête menée en parallèle. Des précisions sur les terrains étaient attendues.

En M2 *Muséologie*, le stage obligatoire (9 ECTS) en entreprise de quatre à six mois occupe le quatrième semestre. Les objectifs du rapport de stage sous forme d'un mémoire (21 ECTS), soutenu devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs et du maître de stage en entreprise, sont clairement définis. L'équilibre entre approches pratiques et théoriques semble optimal.

Dans le cadre du M2 ASC, on peut s'interroger sur la charge de travail que représente la réalisation de la recherche, du mémoire et du stage en laboratoire. Dans le cadre du M2 *Muséologie*, la durée des stages en entreprise constitue une contrainte qui rend certainement la recherche ardue. Cet aspect est présenté comme étant à améliorer. Pourtant, ce parti pris contraste avec la position défendue dans le dossier d'une formation plus professionnalisante que tournée vers la recherche.

Place de l'international

La volonté de développer et de valoriser l'ouverture sur l'international au sein de la formation est clairement affichée. Le master offre plusieurs enseignements liés à diverses aires culturelles (Europe, Asie du Sud-Est, Océanie, Afrique) ainsi que des enseignements de langues étrangères (allemand et anglais) programmés à chaque semestre, à l'exception du semestre 4 dédié au terrain ou au stage.

L'ouverture sur l'international est également marquée par les interventions de collègues étrangers dans le cadre d'accords de coopération (Taïwan, Ouagadougou). Les accords European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) (avec l'Allemagne, Münster en particulier ou encore l'université Charles de Prague) et des collaborations avec des universités canadiennes (ces dernières ne sont pas précisées) permettent l'accueil de un à trois étudiants étrangers par année en master.

Le dossier fait état de mobilités sortantes sans toutefois les évaluer et les chiffrer sauf dans le cas du M2 *Muséologie*. Six étudiants de cette spécialité ont effectué leur stage à l'étranger mais sur une période qui n'est pas précisée.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'accès au M1 requiert la constitution d'un dossier incluant un projet de recherche de trois à cinq pages. Mais les conditions et les critères de sélection ne sont pas précisés dans le dossier. L'annexe descriptive au diplôme permet toutefois de compléter les informations : elle indique qu'il s'agit d'une admission sur dossier avec lettre de motivation et projet de recherche pour les étudiants « des autres licences ». On ne dispose pas de précisions sur l'équipe ou la commission qui décide des admissions. L'entrée dans le M2 ASC est, depuis 2014, exclusivement réservée aux détenteurs d'un M1 en *Ethnologie* (ou sciences humaines et sociales -SHS- avec dominante ethnologie) et du M1 ASC de l'établissement. Ce parti pris est justifié par le taux d'échec important constaté chez les étudiants ayant obtenu leur M1 dans d'autres disciplines des SHS. La précédente évaluation avait d'ailleurs insisté sur la nécessité de trouver une stratégie pour réduire le taux d'échec en M1 et en M2. Mais le caractère radical de la mesure prise dans le cadre de la formation interroge et ce d'autant plus que d'autres éventuels critères de sélection (qualité du projet de recherche,

notes dans les disciplines connexes que couvrent la formation, double cursus, etc.) auraient pu être privilégiés. La procédure de sélection dans son ensemble n'est pas précisée. Le dossier ne comporte pas d'éléments sur le recrutement en ce qui concerne le M2 Muséologie. L'annexe descriptive au diplôme détaille cependant l'accès à cette spécialité qui repose sur une admission sur dossier avec lettre de motivation et projet professionnel de titulaires de M1. L'ouverture de la spécialité *Muséologie* aux M1 SHS, humanités, sciences juridiques et gestion, sciences de l'information et de la communication contraste avec la fermeture de l'accès au M2 ASC. Cette disposition confirme l'impression générale de deux formations qui semblent en définitive fonctionner en relative autonomie et se caractériser par une absence de dialogue. Les dispositifs d'aide à la réussite évoqués dans le bilan se cantonnent aux enseignements sur la professionnalisation, l'adossement solide et dynamique de la formation sur les activités scientifiques des centres de recherche auxquels elle est affiliée et sur le suivi personnalisé des étudiants par leur directeur de mémoire, sans autres précisions concernant les modalités de ce suivi.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La formation est dispensée en présentiel. Certains enseignements intègrent le traitement de données numériques et des travaux de recherche reposent sur l'utilisation du numérique. Les enseignements sur les techniques numériques disposent de salles équipées (le nombre de postes n'est pas indiqué). Le renforcement de la place du numérique dans les enseignements fait l'objet d'une réflexion autour de la création d'un module optionnel. Dans l'ensemble, la volonté de faire évoluer la formation est affichée mais les dispositifs d'autoévaluation semblent paradoxalement assez peu développés. Aux cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), viennent s'ajouter des séminaires dont le caractère obligatoire ou optionnel n'est pas clair. Par exemple, le séminaire d'analyse des matériaux ethnographiques est réservé aux étudiants « motivés ». A partir du M2 ASC, la participation aux séminaires, colloques, conférences devient obligatoire et fait l'objet d'une validation dans le cadre du rapport de stage en laboratoire. Le dossier mentionne l'engagement de l'équipe pour étudier au cas par cas les situations des étudiants en situation de handicap et adapter les modalités d'enseignement si nécessaire. L'université prévoit également un dispositif d'aménagement en tiers temps si besoin. Les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont prises en charge par un dispositif commun aux masters au niveau de l'université. Un système de Validation des acquis de l'expérience (VAE) au cas par cas concernant des enseignements est prévu au niveau de la mention.

Evaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation des étudiants sont assez clairement précisées. L'évaluation repose sur une combinaison de contrôles continus et terminaux par unité d'enseignement. La part de chaque type de contrôle n'est cependant pas précisée. Il existe deux types de jury : un jury de semestre et un jury de diplôme qui peut accorder des points pour l'attribution d'une mention. Il aurait été intéressant de connaître la composition de ces jurys et la façon dont fonctionne le système d'attribution des points. Un système de compensation des notes fonctionne au sein d'une même UE et entre les UE d'un même semestre mais les notes de chaque semestre ne peuvent se compenser (sauf exception). Une mention est attribuée sur la base de la moyenne générale du master. Le dossier indique un report de note possible de la session 1 à la session 2. La formation délivre un diplôme de maîtrise qui correspond à la moyenne des notes des semestres 1 et 2 sans dispositions de compensation entre les deux périodes. Il aurait été intéressant de connaître le nombre d'étudiants diplômés de la seule maîtrise sur la période d'évaluation, leur trajectoire antérieure (VAE, formation continue, formation initiale) et leur devenir professionnel.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le dossier indique que le suivi de l'acquisition des compétences se fait notamment dans le cadre des TD et de l'encadrement du mémoire. Les compétences du M1 et du M2 ASC sont présentées en détail dans le dossier et de manière synthétique dans l'annexe descriptive au diplôme. Le fait de mentionner les compétences liées aux techniques audiovisuelles (élaboration de documents audiovisuels) devrait conduire à mieux valoriser la part de ces techniques dans la formation. On relève en effet surtout des contextes propices au développement d'une sensibilité aux supports audiovisuels (comme le cycle de projection de films ethnographiques) mais peu d'éléments sur l'enseignement de ces techniques. L'annexe descriptive du diplôme de M2 *Muséologie* traduit bien la diversité des objectifs du diplôme et les compétences acquises.

Suivi des diplômés

Le dossier ne livre que très peu d'éléments à ce sujet. Des difficultés rencontrées dans le cadre de la collecte d'information à travers des dispositifs d'enquête auprès des étudiants sont brièvement évoquées dans le dossier. Un dispositif d'enquête à venir est mentionné. Le tableau récapitulatif concernant l'insertion et la poursuite d'études n'est pas complété.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Une réunion annuelle de l'institut d'ethnologie (au second semestre) ainsi que les réunions de la commission pédagogique de la faculté des sciences sociales pourraient s'apparenter à un conseil de perfectionnement. Mais la présence des étudiants à ces réunions ne semble pas être systématique, ce qui est regrettable. Par ailleurs, la présence de personnalités du monde professionnel devrait aussi être précisée et systématisée. Les modalités de collecte des données d'autoévaluation et la composition des différentes instances dans lesquelles ces dernières sont discutées devraient être précisées. L'importance que l'équipe accorde à ces évaluations et les modifications auxquelles elles ont conduites contraste singulièrement avec l'absence d'éléments sur les dispositifs de collecte des données.

Conclusion de l'évaluation

Points forts:

- Formation originale dans le Grand Est.
- Originalité de la spécialité Muséologie.
- Diversité des compétences acquises à l'issue de la formation.
- Effort de renforcement de la logique de professionnalisation via de nouveaux enseignements et partenariats.
- Importance accordée à la dimension internationale (apprentissage, mobilités entrantes et sortantes, partenariats, enseignements relatifs à des aires culturelles).
- Articulation forte entre la formation (spécialité ASC) et la vie scientifique des laboratoires.

Points faibles:

- Structure de la formation qui pourrait gagner en lisibilité.
- Absence de données relatives aux trajectoires des étudiants (origine, formation, poursuite d'études, etc.).
- Taux d'échec important entre le M1 et le M2.
- Fonctionnement de manière autonome et sans concertation des deux spécialités.
- Absence de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.

Avis global et recommandations :

Le master propose un socle solide et diversifié de connaissances et de compétences. Mais l'absence de données relatives au parcours des étudiants de leur entrée dans la formation à leur sortie rend difficile son évaluation. Il apparaît crucial que la formation apporte des éléments sur ces points. En effet, connaitre l'insertion professionnelle de diplômés d'une spécialité à finalité professionnelle et connaitre le nombre de poursuites détudes en doctorat de diplômés d'une spécialité à finalité recherche est indispensable au bon pilotage de la formation. Il conviendrait également de rendre plus lisible l'articulation entre le M1 et le M2 *Muséologie*. La sélectivité à l'entrée du M2 ASC mériterait d'être davantage précisée au-delà du critère disciplinaire ou à tout le moins d'être évaluée. La mise en place d'un conseil de perfectionnement devrait permettre à la formation d'intégrer davantage l'équipe pédagogique, professionnels et étudiants dans un même dispositif de réflexion.

Observations de l'établissement



Master

Mention: Anthropologie et ethnologie

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Michel DENEKEN

Président

À la lecture du rapport d'évaluation du master *Anthropologie et ethnologie*, l'équipe pédagogique dudit master souhaite formuler quelques éléments d'observations :

Le Haut conseil note: "En effet, s'il existe une continuité évidente entre le M1 et le M2 Anthropologie Sociale et Culturelle, on relève une déconnexion relative entre le M1 et le M2 Muséologie. Le M2 Muséologie semble fonctionner de manière relativement autonome et indépendante. En outre, l'absence d'information concernant les origines des étudiants dans les deux spécialités ne permet pas de comprendre l'économie générale d'entrées et de sorties du master et la nature des articulations qui se jouent entre le M1 et chaque spécialité du M2."

Cette observation que l'équipe pédagogique avait déjà inscrite comme une faiblesse dans le dossier d'évaluation a été prise en compte dans la construction de la nouvelle offre de formation. En effet, le nouveau projet a été resserré avec un seul responsable pour l'ensemble de la mention et plusieurs modules de cours ont été introduits dans le M1 et constituent la continuité avec le M2 Muséologie. Cette continuité a même été anticipée dès la L3 ethnologie, également par la construction d'une maquette qui comprend des cours qui font sens pour l'ethnologie et annoncent déjà la muséologie dans la mesure où des étudiants d'autres villes viennent en licence d'ethnologie à Strasbourg dans la perspective de poursuivre leurs études en master 2 de Muséologie. C'est fort de cette expérience que l'équipe pédagogique a choisi une structure progressive et continue qui commence dès la licence puis s'intensifie en master. En M1, les enseignements suivants : Ethnologie et musée, Les musées dans les pays du sud : quelle approche ?, Initiation à la production d'images, Traitement de l'image ethnographique et du son, Outils numériques et préservation de patrimoines immatériels, tradition orale et transmission constituent, ensemble, un socle de continuité entre le M1 d'Anthropologie sociale et culturelle (tronc commun des deux parcours de la mention) et le M2 de Muséologie : patrimoines immatériels et collections sans pour autant nuire à la continuité avec le M2 Anthropologie sociale et culturelle.

Pour ce qui concerne le suivi des étudiants et notamment leur devenir à la sortie de la formation, l'Institut est face à une réelle difficulté qui est celle du manque de personnel administratif (secrétariat), situation qui rend difficile la résolution du problème. Néanmoins, l'équipe prend acte de cette insuffisance et devra alors y travailler afin de trouver une solution viable. Pour cela l'équipe pédagogique accueille favorablement la suggestion de « la mise en

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio 20a, rue Descartes

Adresse postale:

4 rue Blaise Pascal CS 90032 67081 Strasbourg Cedex Tél.: +33 (0)3 68 85 70 80/81 Fax: +33 (0)3 68 85 70 95

Fax: +33 (0)3 68 85 70 95 www.unistra.fr place d'un conseil de perfectionnement [qui] devrait permettre à la formation d'intégrer davantage l'équipe pédagogique, professionnels et étudiants dans un même dispositif de réflexion."

Enfin, l'équipe voudrait apporter une précision sur l'innovante expérience pédagogique du SAME (Séminaire d'Analyse de Matériaux Ethnographiques). Ce séminaire est facultatif et non évalué. Des étudiants volontaires présentent leurs travaux qui sont au préalable lus par l'ensemble des participants (enseignants et étudiants) qui, ensuite, les examinent. Dans cette procédure chaque étudiant est évalué par ses pairs, outre l'évaluation des enseignants. Les résultats — reconnus de tous les participants (étudiants et enseignants chercheurs) en termes d'amélioration de la rédaction des mémoires et d'avancement de la réflexion scientifique — motivent fortement les étudiants. Le succès du SAME se trouve donc assuré par ses bons résultats ainsi que par une liberté de participation qui, bien évidemment ne concerne que des étudiants motivés et impliqués dans une approche collaborative de la recherche. Étendre cette expérience à une année entière ou aux deux années du master, voire aux licences L3 aurait été profitable pour les étudiants (aujourd'hui, il n'est animé qu'au semestre 2 du M1 et au semestre 4 du M2). Mais cela est impossible en raison des effectifs réduits d'enseignants-chercheurs. Néanmoins l'équipe pédagogique continue la réflexion.

Strasbourg, le 2/06/2017

Michel DENEKEN

Unla